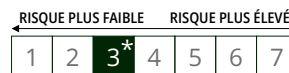


CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE A CHF ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU0807690838

Reporting mensuel - 28/06/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

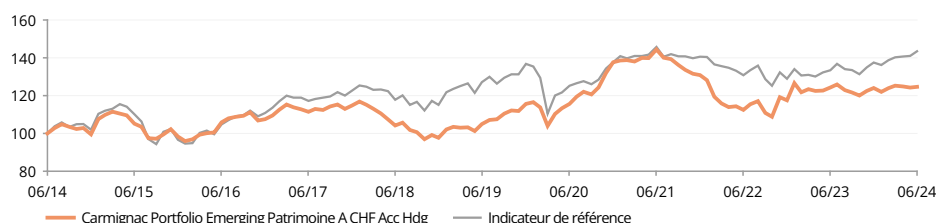
Fonds mixte marchés émergents associant trois moteurs de performance : les actions, les obligations et les devises émergentes. Avec un taux d'exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50% et une large plage de sensibilité (de -4 à + 10), le Fonds cherche à tirer profit des hausses de marché tout en limitant l'impact des marchés baissiers. Le Fonds dispose d'une approche durable et responsable, privilégiant les pays et sociétés apportant des solutions aux défis environnementaux et sociaux avec une prise en compte systématique des critères E, S et G. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 5 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/06/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A CHF Acc Hdg	0.28	-13.68	18.77	24.65	-4.79	3.50	2.23
Indicateur de référence	7.53	-1.57	12.86	43.47	-0.53	2.45	3.67

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
A CHF Acc Hdg	5.54	-10.16	-5.51	19.93	18.08	-14.79	6.67	8.93	-1.50	5.01
Indicateur de référence	6.65	-8.39	1.61	1.51	18.23	-5.84	10.58	13.97	-5.09	9.38

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	10.4	10.6	10.1
Volatilité du benchmark	7.9	10.3	11.5
Ratio de Sharpe	-0.6	0.3	0.2
Bêta	1.1	0.9	0.6
Alpha	-0.1	0.0	-0.0
Tracking error	5.1	6.2	3.5

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	4.9%
VaR de l'indicateur	5.2%



X. Hovasse



A. Adjriou

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	38.5%
Taux d'exposition nette actions	30.7%
Sensibilité taux	2.8
Yield to Maturity ⁽¹⁾	8.6%
Notation moyenne	BBB-
Nombre d'émetteurs actions	28
Nombre d'émetteurs obligations	52
Nombre d'obligations	74
Active Share	90.3%

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/03/2011
Actifs sous gestion du Fonds : 357M€ / 382M\$⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 19/07/2012
Devise de cotation : CHF
Encours de la part : 2.2M CHF
VL : 112.01CHF

GÉRANT(S) DU FONDS

Xavier Hovasse depuis le 25/02/2015
 Abdelak Adjriou depuis le 11/08/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

40% MSCI Emerging Markets NR USD (dividendes nets réinvestis) + 40% JP Morgan GBI-EM Unhedged (EUR, coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

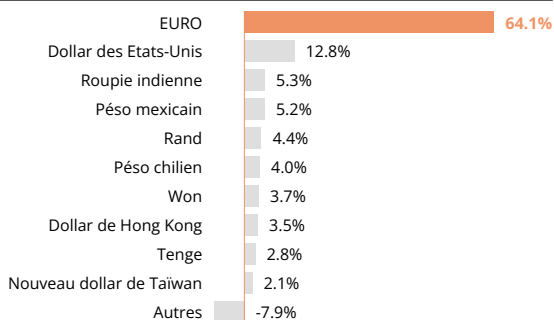
ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	38.5%
Pays émergents	38.5%
Amérique Latine	6.0%
Asie	32.0%
Europe de l'Est	0.6%
Obligations	56.9%
Emprunts d'Etat pays développés	0.5%
Emprunts d'Etat pays émergents	36.2%
Emprunts privés pays développés	3.6%
Emprunts privés pays émergents	16.6%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	4.6%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Corée du Sud	Technologies de l'Information	6.8%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	6.4%
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26/02/2029	Mexique	High Yield	4.9%
CENTRAIS ELETRICAS BRASILEIRAS SA	Brésil	Services aux Collectivités	3.5%
SOUTH AFRICA 8.00% 31/01/2030	Afrique du sud	High Yield	3.3%
POLAND 1.25% 25/10/2030	Pologne	Investment grade	2.6%
IVORY COAST 6.88% 17/10/2040	Cote D'Ivoire	High Yield	2.5%
HYUNDAI MOTOR CO	Corée du Sud	Consommation Discretionnaire	2.2%
PERU 5.40% 12/08/2034	Pérou	Investment grade	2.1%
MEXICO 2.75% 27/11/2031	Mexique	Investment grade	2.0%
Total			36.4%

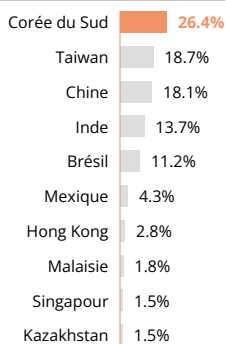
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



Expositions devises transparisées, basées sur le marché local des sociétés étrangères.

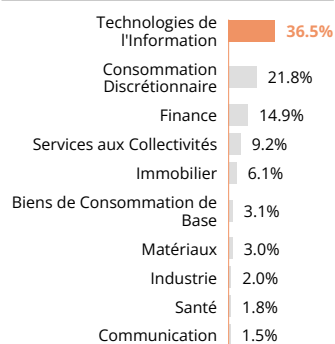
POCHE ACTIONS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



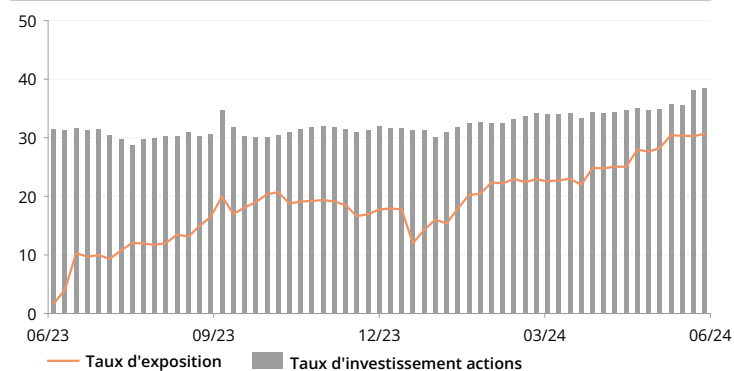
Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE



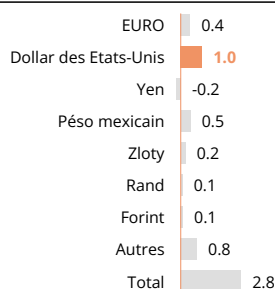
Poids rebasés

EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

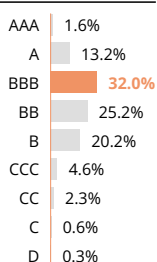


POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE - RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

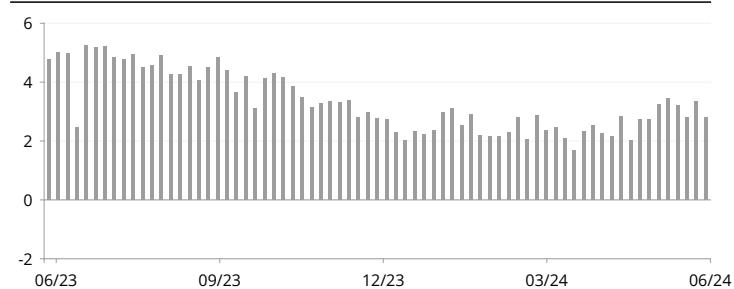


RÉPARTITION PAR NOTATION



Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- En juin, les marchés émergents ont été volatils sur fond d'élections en Inde, Mexique et en Afrique du Sud.
- Les marchés d'actions émergentes ont progressé de +5,3% en euros grâce au rebond des valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle (Taiwan, Corée).
- En revanche, l'Amérique latine s'est repliée : le Mexique a été pénalisé par les résultats des élections, tandis que le Brésil a été affecté par les commentaires défavorables au marché du président Lula et par les craintes de détérioration fiscale.
- En Chine, après le rebond des semaines précédentes, la dynamique positive s'est inversée et les marchés ont souffert de la morosité des données économiques et des craintes liées aux élections américaines.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a délivré une performance positive, toutefois largement en deçà de son indice de référence.
- Cette sous-performance s'explique principalement par la performance décevante de nos investissements sur la partie actions, notamment en Chine et en Amérique latine.
- Sur la partie taux, notre allocation à la dette externe a pesé sur la performance, notamment nos protections sur l'Afrique du Sud, ainsi que nos positions sur l'Argentine.
- Nous avons toutefois bénéficié de notre exposition aux taux hongrois, polonais et colombiens.
- Enfin notre composante devises a pesé sur la performance, notamment pénalisée par notre exposition au real brésilien.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Nous restons constructifs sur les actifs émergents dans un contexte marqué par les signes de ralentissement de l'économie américaine, qui permettra potentiellement à la Réserve fédérale de réduire les taux d'intérêt dès septembre.
- Dans ce contexte, nous avons légèrement augmenté la sensibilité taux du Fonds, avec une allocation équilibrée entre dette locale et dette externe.
- En ce qui concerne les taux locaux, le Fonds continue de privilégier des pays tels que le Mexique et le Brésil, où les taux réels à court terme restent extrêmement élevés.
- Sur le mois, nous avons renforcé notre allocation à la dette locale mexicaine à la suite des violents mouvements de baisse postélections qui nous paraissent excessives.
- Sur la partie actions, nous avons relevé notre taux d'exposition aux actions à 30%, avec une exposition importante aux marchés asiatiques, notamment aux valeurs technologiques où la thématique de l'intelligence artificielle accroît de manière durable.
- Sur le mois, nous avons initié deux nouvelles positions taiwanaises afin de diversifier notre exposition à la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle avec Elite Material et Lite-On.
- Enfin côté devises, nous avons réduit notre exposition aux devises EM tout en maintenant nos positions sur le real brésilien, le peso chilien et la roupie indienne.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment,
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise,
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	80
Nombre d'émetteurs notés	76
Taux de couverture	95,0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

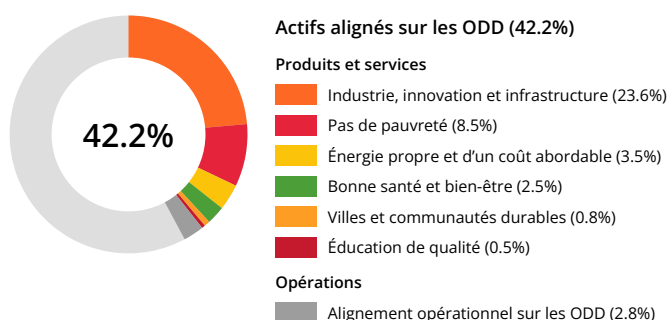
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A CHF Acc Hdg	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG



01/2019

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



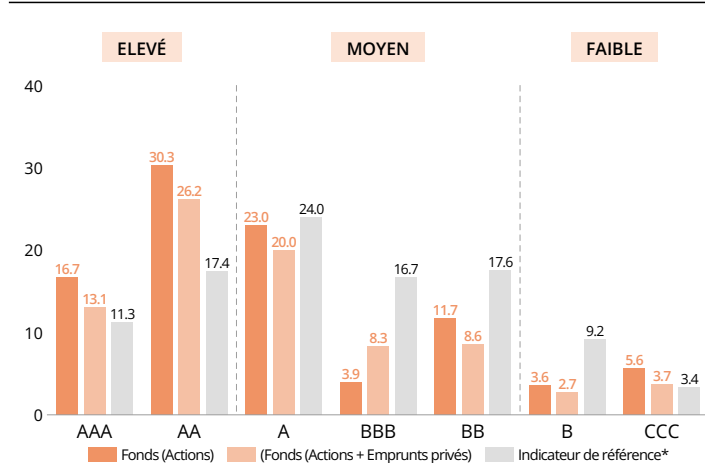
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 82.6%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
PETROLEUM GEOSERVICES AS	0.9%	AAA
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	6.8%	AA
CESK SPORITELNA AS	1.3%	AA
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LIMITED	1.1%	AA
GEOPARK LIMITED	0.2%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	5.1%	AA
CENTRAIS ELETRICAS BRASILEIRAS SA	3.5%	BB
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	2.4%	AAA
OTP BANK NYRT	2.4%	BBB
HYUNDAI MOTOR COMPANY	2.0%	CCC

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 40% MSCI Emerging Markets NR USD (dividendes nets réinvestis) + 40% JP Morgan GBI-EM Unhedged (EUR, coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.06.23-28.06.24	28.06.22-28.06.23	28.06.21-28.06.22	26.06.20-28.06.21	28.06.19-26.06.20
A EUR Acc	01/04/2011	CAREPAC LX	LU0592698954	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.71%	20%	—	2.4	12.0	-21.6	24.9	11.0
A EUR Ydis	19/07/2012	CAREPDE LX	LU0807690911	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.71%	20%	—	2.4	12.0	-21.6	25.0	11.1
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CAREPCH LX	LU0807690838	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.84%	20%	—	-0.4	10.7	-21.8	24.4	10.6
A USD Acc Hdg	01/04/2011	CAREPUC LX	LU0592699259	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.84%	20%	—	3.9	14.0	-20.7	25.8	12.7
E EUR Acc	01/04/2011	CAREPEC LX	LU0592699093	Max. 2.25%	—	—	2.56%	0.71%	20%	—	1.5	11.4	-22.2	24.1	10.3
F EUR Acc	15/11/2013	CAREPFE LX	LU0992631647	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.71%	20%	—	3.0	12.5	-21.1	25.7	11.5
F CHF Acc Hdg	15/11/2013	CAREPFC LX	LU0992631720	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.84%	20%	—	0.5	11.3	-21.3	25.0	11.2
F USD Acc Hdg	15/11/2013	CAREPFU LX	LU0992632025	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.83%	20%	—	4.5	14.5	-20.2	26.9	13.2
F GBP Acc	15/11/2013	CAREPFG LX	LU0992631993	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.71%	20%	—	1.0	12.8	-20.8	18.7	13.4

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PAYS ÉMERGENTS** : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/06/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.